

**Comité de pilotage du centre national d'information sur la surdité (CNIS)  
18 septembre 2014**

Présents :

Delphine CHAUMEL, adjointe à la sous-directrice Personnes handicapées (DGCS/SD3)

Ségolène FRANDON, Yves BEROUJON, Renaud PERDRIX (OVE)

Cédric LORANT et Maria PYRKOSZ (UNISDA) – Pierre ROGER (UNAPEDA) – Hélène TAGUET et Magali MARTIN (ALPC) – Catherine VELLA (ANPES) – René BRUNEAU (MDSF) – Marc BRICE (Génération cochlée) – Dominique DUFOURNET (BUCODES SURDIFRANCE) – Richard DARBERA (ARDDS) – Françoise DENOYELLE (ACFOS)

Anne GASTINEL (DICOM)

Laurent DUBOIS-MAZEYRIE, Annie AURIOL, Danièle POISSENOT, Marie-Agnès MAMY (DGCS/SD3b)

Ordre du jour du Comité de pilotage (COFIL) du Centre national d'information sur la surdité (CNIS), réuni le 18 septembre 2014 :

- 1- Rapport d'activité du CNIS depuis son ouverture (décembre 2013)
- 2- Perspectives de développement
- 3- Echanges avec les membres du comité du COFIL

**Rappels et présentation** par la DGCS (cf. diaporama joint)

**1- Rapport d'activité** (cf. diaporama joint)

→ La fondation OVE rend compte des 8 premiers mois de fonctionnement du site internet ; Surdi.info a pour objectifs :

- de délivrer une information de première intention, homogène, fiable, contrôlée et neutre, à toute personne confrontée à la surdité sans se substituer aux institutions existantes, ni aux associations,
- de construire des partenariats avec les MDPH notamment
- de constituer une base documentaire.

→ La mise en place des annuaires n'est pas encore achevée : sont aujourd'hui répertoriés l'ensemble des MDPH, les services ORL des hôpitaux publics, CHU et CHR, les centres d'implantation cochléaire, les structures de prise en charge précoce, les établissements et services médicaux-sociaux et les adresses concernant la scolarisation, les permanences Cap emploi, AGEFIPH, FIPHFP ...

→ En projet : tchats événementiels avec des personnalités de sensibilités représentatives de la diversité des expériences

→ Statistiques présentées par OVE (cf. diaporama joint)

Nombre de pages visitées 270 000 ; les plus regardées : « comprendre la surdité » et « trouver de l'aide »

Pays d'origine des visiteurs : 98% France (DOM-TOM, métropole), quelques pays non francophones (des expatriés ?), pays d'Afrique, Canada, Belgique, Suisse

→ Réseaux sociaux (cf. diaporama joint OVE)

Surdi.info ouvre une possibilité de chat en direct de la messagerie instantanée : 3h /semaine (2 plages d'1h30, un problème technique en cours de résolution par le prestataire empêche d'ouvrir davantage actuellement.

→ Thématiques dominantes des questions posées :

Droits et démarches en ce qui concerne la reconnaissance du handicap, les MDPH

Emploi et adaptation à l'emploi, retraite

Santé, accès à la santé, information médicale

Scolarisation

Aides techniques

Recherche d'une adresse à proximité

L'activité identifiée « Soutien » correspond à des appels liés à un besoin d'écoute.

**Trois personnes répondent aux questions** : une éducatrice spécialisée, une assistante sociale, sous la supervision d'une documentaliste spécialisée dans le domaine du handicap. Le centre recourt à des professionnels divers, interprètes, codeurs, orthophonistes, etc., pour conforter la base documentaire. Surdi.info observe actuellement un délai de réponse maximum de 24h.

## 2- Perspectives

→ Le COPIL valide la proposition du CNIS de modifier le fonctionnement de la plateforme téléphonique, compte tenu des premiers résultats d'activité : passer de 49h à 50h, en ouvrant du lundi au vendredi de 9h à 19h (ne plus ouvrir le samedi matin ni le soir de 19h à 20h).

→ Mise en ligne fin 2014 de 200 documents, dont 25% au moins des contenus traduits en langue des signes. Pour la traduction en LSF, le COPIL prend acte de la difficulté à trouver un interprète sourd diplômé et valide la possibilité de faire intervenir des interprètes en LSF et pas seulement des personnes sourdes ayant la certification afin d'accélérer en particulier la traduction des contenus.

→ Viser 500 posts fin 2014 sur les réseaux sociaux.

→ Le COPIL reste réticent à la création de nombreux liens réciproques (risques de liens commerciaux) pour améliorer le référencement du site sur Google et préconise d'inviter les professionnels listés sur le site à le référencer sans contrepartie (référencement à sens unique). Il recommande au CNIS de référencer plutôt les têtes de réseaux et les associations nationales (ainsi l'association nationale des codeurs LPC, ou l'AFILS).

## 3- Echanges

### - Qualité et nature de l'information

→ Des erreurs ou des manques sont signalés. Il est demandé de faire remonter à la DGCS toute question à soumettre à Surdi.info, en particulier les erreurs constatées, les manques. Il est rappelé que la responsabilité du contenu éditorial appartient à OVE.

Par ailleurs, le CNIS a vocation à donner une information pérenne, ainsi n'est-il pas possible de prévoir que le CNIS fasse état du contenu de réflexions en cours (groupe de travail, etc.).

Le CNIS ne se substitue pas à l'information associative.

→ Le « comité d'expertise » est pour le CNIS un recours expertal interne (linguistes, spécialistes de la langue des signes, médecins, juristes, chercheurs, ...). Il n'interviendra pas sur la partie documentaire en construction. En cours de constitution, sa mission est de garantir la qualité des actions du CNIS, responsable rédactionnel ; OVE communiquera sa composition aux membres du COPIL.

→ Une trame de questionnaire sera diffusée afin de recueillir les observations et recommandations des membres du COPIL.

→ OVE tient à disposition du COPIL les éléments des réponses apportées aux questions reçues.

→ Dans un souci de transparence, OVE informera les membres du COPIL des raisons du choix des observations retenues ou non.

- COPIL

Des réunions du COPIL plus fréquentes (2 à 3 par an) seront programmées pour échanger et structurer les thématiques du contenu éditorial. OVE soumettra pour la mi-octobre une trame de recueil d'observations et de recommandations que la DGCS retransmettra aux membres du COPIL.

Le prochain COPIL devrait avoir lieu en janvier 2015. Il sera proposé d'examiner méthodiquement les grandes têtes de chapitre présentes sur le site afin d'identifier les sujets qui ne sont pas pris en compte.